

LE MÉDIATEUR

«JE PRENDS SOIN DE MOI»

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
bricard@lesoleil.com

«Je prends soin de moi. Le récit de ces personnes-là m'accompagne, me trouble et peut avoir des impacts sur ma vie privée. Je ne peux pas sortir d'une rencontre à midi, raccompagner la victime à 15h et, à 17h, être un chef cuisinier extra [à la maison].»

Serge Charbonneau a un boulot spécial, rare. Au pays, ils sont 17. Au Québec, 3. Serge Charbonneau est médiateur pour le compte de Service correctionnel Canada. À ce titre, il accompagne des victimes de crimes graves et les délinquants qui ont commis ces atrocités afin que les deux camps puissent s'asseoir à la même table et s'expliquer.

Même si les récits des drames sont toujours pénibles, il se sent privilégié de prendre part à la réunion d'êtres que tout repousse. «Il y a de la valeur humaine ajoutée dans ça.»

Au cours des 10 dernières années, il a ainsi participé à une quarantaine de médiations. «La plupart des cas que je fais, ce sont des cas de meurtre.» Suivent les agressions sexuelles, surtout des incestes. On dénombre quelques histoires de violence conjugale.

Serge Charbonneau est aussi directeur du Regroupement des organismes de justice alternative du Québec. Il regrette que ce service soit peu connu, que cette voie ne soit pas présentée aux principaux intéressés, les criminels et leurs victimes. «Il y a d'énormes résistances.» Dans le système judiciaire, la pratique est controversée.

«C'est une option qui doit être possible. Je suis convaincu que c'est profitable pour les personnes qui veulent y participer», défend-il. «On ne fait pas ça n'importe comment.»

Bon, il faudrait savoir de quoi il en retourne. Service correctionnel Canada (SCC) offre le service depuis 1992 en Colombie-Britannique à très, très petite échelle, raconte la conseillère principale en relations avec les médias, Mélissa Hart. Il aura toutefois fallu attendre en 2004 pour que le programme Possibilités de justice réparatrice prenne son envol d'un océan à l'autre.

«Le processus le plus courant pour favoriser un dialogue direct entre les délinquants et les victimes est la médiation entre les deux parties. Ce processus peut s'étendre sur des mois ou des années,



Serge Charbonneau est l'un des 17 médiateurs pour le compte de Service correctionnel Canada. Ils sont trois au Québec. — PHOTO LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

particulièrement dans le cas d'actes criminels graves et violents», ajoute Mélissa Hart. Certains préfèrent échanger des lettres, des vidéos. Mais beaucoup se réunissent face à face.

«Ce service est le seul au Canada à proposer des rencontres de justice réparatrice entre auteurs de crimes très graves détenus en pénitencier fédéral [meurtriers, agresseurs sexuels, pères incestueux] et leurs victimes directes, sous un encadrement et une protection maximale, en toute sécurité physique, bien entendu, mais surtout psychologique et morale», explique Catherine Rossi, professeure de criminologie à l'Université Laval.

DES VICTIMES QUI RESTENT SUR LEUR FAIM

Pourquoi vouloir ressasser encore les émotions et les détails scabreux après le procès, après la condamnation? Serge Charbonneau, le médiateur, explique que les victimes restent sur leur faim : «Ce n'est pas au tribunal que les vraies choses se disent.» D'autres avancent : «J'ai tous les rapports de police,

mais je ne sais pas ce qui s'est passé.» Une constante demeure dans les motivations : le seul qui possède la clef, c'est le criminel. Personne d'autre ne peut raconter ce qui s'est vraiment produit.

«Ce n'est pas fait pour tout le monde»

— Serge Charbonneau, médiateur pour le compte de Service correctionnel Canada, à propos des candidatures qui sont refusées

Dans un dossier, la femme était hantée par les multiples scénarios du crime qu'elle imaginait. Sa vie était hypothéquée. «[Le délinquant] était la personne qui pouvait mettre fin à cette tempête en disant ce qui s'était passé.» À sa sortie, elle s'est exclamée : «Il m'a libérée.»

La médiation n'est pas une séance de défoulement sur le criminel. Les questions sont néanmoins parfois très pointues. On veut savoir si le viol était prémédité, si le meurtrier attend de sortir pour récidiver, si

l'être cher a souffert, si le délinquant a choisi la victime au hasard, si quelque chose aurait pu être fait pour éviter le drame... Certains veulent s'assurer que le criminel suit un traitement. «L'objectif, c'est de faire en sorte que cet événement prenne moins de place dans leur vie.»

Les demandes de médiation émanent généralement des victimes. Et la plupart des criminels acceptent. «Plusieurs ont pris conscience de l'ampleur des torts qu'ils ont causés», nous informe Serge Charbonneau. «D'autres ont plaidé non coupable et, après quelques années, ils assument ce qu'ils ont fait.» Souvent, le délinquant évalue qu'en aidant la victime, il s'aidera lui-même.

Des candidatures ont été refusées. Parce que la santé physique ou mentale de la victime risquait de s'aggraver après la rencontre. Ou parce que la personne ne voulait que menacer de mort le criminel. «Ce n'est pas fait pour tout le monde.» Voilà la raison principale pour laquelle il s'écoule de 6 à 18 mois entre la demande officielle et la rencontre de médiation. Entre-temps, Serge Charbonneau

prépare la victime et le délinquant, scrute leurs motivations. On s'assure également que la victime a un «parachute», que ses proches la soutiennent. Il faut être prêt à tout, même à se faire dire par le délinquant que nous aurions pu faire quelque chose pour éviter le crime...

À LIRE DEMAIN

QUAND L'ADO QUI VOUS A VOLÉ EST CONDAMNÉ À TONDRE VOTRE GAZON

Dans le cyberspace

- Regroupement des organismes de justice alternative du Québec : www.rojaq.qc.ca
- À Québec, L'Autre Avenue : www.lautreavenue.com
- À Lévis, L'Interface : www.interfaceoja.com

SOMMAIRE

décès	37
divertissements	34
horaire télé	26
horoscope	36
loteries	20
opinion	21
petites annonces	35

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle?
nouvelles@lesoleil.com

TWITTER
twitter.com/cyblesoleil

Vous avez une opinion?
opinions@lesoleil.com

FACEBOOK
facebook.com/lesoleildequebec

RÉDACTION
418 686-3394
Sans frais
1 866 686-3394

ABONNEMENTS
418 686-3344
Sans frais
1 866 686-3344
abonnements@lesoleil.com

RENSEIGNEMENTS
418 686-3233
PUBLICITÉ
418 686-3435

PETITES ANNONCES
418 686-3311
Sans frais
1 866 686-3311
petitesannonces@lesoleil.com

MÉTÉO

Max. -14
Min. -24
Ensoleillé



MÉTÉO EN DÉTAIL
36

Accumulation de neige en cm
(avant hier)
Ce mois-ci : 5 L'an dernier : 3,8
Cet hiver : 249 L'hiver dernier : 221,2

Le Soleil, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par Le Soleil, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. Le Soleil est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec) H3B 3N2. Envoi de publication — Numéro de convention 40065022. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. ISSN 0319-0730. **Merci de recycler ce journal.**